

Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique

Pièce C : Notice explicative







1.1.1 Points d'échange 1.1.2 Ouvrages d'art 1.1.3 Ouvrages d'art 1.1.3 Un projet mis en concession et aux caractéristiques autoroutières 1.1.4 Eléments relevant du futur concessionnaire 2.1 Des premières études au débat public de 2005 10 2.1.1 Des premières éflexions, en 1990, à la décision ministérielle de 1994 : une rocade Est complétée par un barreau vers l'Eure 2.1.2 Du « débat d'intérêt régional » de 1995 à la saisine de la CNDP; un projet inscrit dans les documents de planification 2.1.3 Le débat public de 2005 et la décision ministérielle de mars 2006 10 2.1.4 Le dévolution du projet post-concertation recommandée de 2014 11 2.2.5 Les autres évolutions de la bande DUP 12 2.2.6 Les autres évolutions de la bande DUP 13 2.2.7 Les meures d'insertin pour répondre aux	PA	RTIE 1 Contexte et objet de l'opérat	ion			3
1.1.2 Ouvrages d'art 1.1.3 Un projet mis en concession et aux caractéristiques autoroutières 1.1.4 Eléments relevant du futur concessionnaire 2.1 Des premières études au débat public de 2005 10 2.1.1 Des premières études au débat public ministérielle de 1994 : une rocade Est complétée par un barreau vers l'Eure 10 2.1.2 Du « débat d'intérêt régional » de 1995 à la saisine de la CNDP un projet inscrit dans les documents de planification 10 2.1.3 Le débat public de 2005 et la décision ministérielle de mars 2006 10 2.2 Les études ayant conduit à la nouvelle saisine de la CNDP et la concertation recommandée de 2014 2.4.1 Rappel : les principes de poursuite du dialogue 2.5.2 Les études ayant conduit à la nouvelle saisine de la CNDP et la concertation recommandée de 2014 2.4.1 Rappel : les principes de poursuite du dialogue 2.5.2 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 12 2.2.1 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 12 2.2.2 La relance des études suite au Grenelle de l'Environnement 12 2.3 La concertation du réseau routier 2.4 L'évolution du projet post-concertation 14 2.5.1 Le déroulement de la concertation 16 2.6.4 L'évolution du projet post-concertation 16 2.6.4 L'évolution du projet post-concertation 16 2.6.5 La poursuite du dialogue 16 2.6.7 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 12 2.6.5 La poursuite du dialogue continu 18 2.7.5 La poursuite du dialogue continu 18 2.8.6 Les autres évolutions de la bande DUP 17 2.9 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 2.5 Tableau synthétique de	1.1	Description synthétique du projet	4	1.2	Enjeux et objectifs du projet	6
1.1.2 Ouvrages d'art 1.1.3 Un projet mis en concession et aux caractéristiques autoroutières 1.1.4 Eléments relevant du futur concessionnaire 2.1 Des premières études au débat public de 2005 10 2.1.1 Des premières études au débat public ministérielle de 1994 : une rocade Est complétée par un barreau vers l'Eure 2.1.2 Du « débat d'intérêt régional » de 1995 à la saisine de la CNDP : un projet inscrit dans les documents de planification 10 2.1.3 Le débat public de 2005 et la décision ministérielle de mars 2006 10 2.2.4 La nouvelle saisine de la CNDP 13 2.3 La concertation recommandée de 2014 14 2.3.1 Le déroulement de la concertation 14 2.3.2 Les estudes ayant conduit à la nouvelle saisine de la CNDP et la concertation recommandée de 2014 2.4.1 Rappel : les principes de poursuite du dialogue 2.5.4 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 12 2.2.2 Le sétudes d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 12 2.2.3 Des discussions sur la maîtrise d'ouvrage du projet et la nouvelle saisine de la CNDP 13 2.2.4 La nouvelle saisine de la CNDP 13 2.3 La concertation recommandée de 2014 2.3.1 Le déroulement de la concertation 14 2.3.2 Les enseignements de la concertation 14 2.4.1 Rappel : les principes de poursuite du dialogue 2.4.2 L'évolution du projet post-concertation 16 2.4.1 Rappel : les principes de poursuite du dialogue 2.4.2 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 12 2.4.2 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 12 2.5.5 Tableau synthétique de	1.1.1	Points d'échange	5	1.2.1	Le constat d'une congestion trouvant son origine	
autoroutières autoroutières 6 1.1.4 Eléments relevant du futur concessionnaire DARTIE 2 Historique détaillé du projet 2.1 Des premières études au débat public de 2005 10 2.1.1 Des premières réflexions, en 1990, à la décision ministérielle de 1994 : une rocade Est complétée par un barreau vers l'Eure 10 2.1.2 Du « débat d'intérêt régional » de 1995 à la saisine de la CNDP : un projet inscrit dans les documents de planification 10 2.1.3 Le débat public de 2005 et la décision ministérielle de mars 2006 11 2.2.4 Lées autres évolution du projet post-concertation 12 2.3 Le sétudes ayant conduit à la nouvelle saisine de la CNDP et la concertation recommandée de 2014 12 2.2.1 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 12 2.2.2 La relance des études suite au Grenelle de l'Environnement 12 2.3 Des discussions sur la maîtrise d'ouvrage du projet et la nouvelle feuille de route ministérielle 13 2.2.4 La nouvelle saisine de la CNDP 13 2.2.4 Le déroulement de la concertation 14 2.3.1 Le déroulement de la concertation 14 2.3.2 Le senseignements de la concertation 15 2.4.1 L'Évolution du projet post-concertation 16 2.4.1 Rappel : les principes de poursuite du dialogue 2.4.2 Loptimisation des points d'échange entraînant une diminution de la consommation foncière agricole, boisée et bâtle 2.4.3 Les autres évolutions de la bande DUP 2.4.4 Des mesures d'insertion pour répondre aux préoccupations exprimées 18 2.4.5 La poursuite du dialogue continu 18 2.5 Tableau synthétique de	1.1.2	S .				6
PARTIE 2 Historique détaillé du projet 2.1 Des premières études au débat public de 2005 10 2.1.1 Des premières réflexions, en 1990, à la décision ministérielle de 1994 : une rocade Est complétée par un barreau vers l'Eure 2.1.2 Du « débat d'intérêt régional » de 1995 à la saisine de la CNDP : un projet inscrit dans les documents de planification 2.1.3 Le débat public de 2005 et la décision ministérielle de mars 2006 2.1.4 Lé études ayant conduit à la nouvelle saisine de la CNDP et la concertation recommandée de 2014 2.1.2 Les études ayant conduit à la nouvelle saisine de la CNDP et la concertation recommandée de 2014 2.2.1 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 2.2.2 La relance des études suite au Grenelle de l'Environnement 2.2.3 Des discussions sur la maîtrise d'ouvrage du projet et la nouvelle et la nouvelle esaisine de la CNDP in projet 13 2.2.4 La nouvelle saisine de la CNDP 13 2.3.1 Le déroulement de la concertation 14 2.3.2 Les enseignements de la concertation 14 2.3.3 Le déroulement de la concertation 14 2.3.4 L'Évolution du projet post-concertation 16 2.4.1 Rappel : les principes de poursuite du dialogue 16 2.4.2 L'Évolution de la consommation foncière agricole, boisée et bâtie 16 2.4.3 Les autres évolutions de la bande DUP 17 2.4.4 Des mesures d'insertion pour répondre aux préoccupations exprimées 18 2.4.5 La poursuite du dialogue continu 18 2.5 Tableau synthétique de	1.1.3	· · ·		1.2.2	Les objectifs alloués au projet	7
PARTIE 2 Historique détaillé du projet 2.1 Des premières études au débat public de 2005 10 2.1.1 Des premières réflexions, en 1990, à la décision ministérielle de 1994 : une rocade Est complétée par un barreau vers l'Eure 2.1.2 Du « débat d'intérêt régional » de 1995 à la saisine de la CNDP in projet inscrit dans les documents de planification 2.1.3 Le débat public de 2005 et la décision ministérielle de mars 2006 2.2 Les études ayant conduit à la nouvelle saisine de la CNDP et la concertation recommandée de 2014 2.2.1 Les études ayant conduit à la nouvelle saisine de la CNDP et la concertation recommandée de 2014 2.2.1 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 2.2.2 La relance des études suite au Grenelle de l'Environnement 2.2.3 La concertation recommandée de 2014 2.3.1 Le déroulement de la concertation 10 2.4.1 Rappel : les principes de poursuite du dialogue 2.4.2 L'Évolution du projet post-concertation 16 2.4.1 Rappel : les principes de poursuite du dialogue 2.4.2 Les autres évolutions de la bande DUP 17 2.4.3 Les autres évolutions de la bande DUP 18 2.4.4 Des mesures d'insertion pour répondre aux préoccupations exprimées 18 2.4.5 La poursuite du dialogue continu 18 2.5.6 Tableau synthétique de	111					
2.1 Des premières études au débat public de 2005 10 2.1.1 Des premières réflexions, en 1990, à la décision ministérielle de 1994 : une rocade Est complétée par un barreau vers l'Eure 2.1.2 Du « débat d'intérêt régional » de 1995 à la saisine de la CNDP : un projet inscrit dans les documents de la CNDP : un projet inscrit dans les documents de mars 2006 2.1.2 Les études ayant conduit à la nouvelle saisine de la CNDP et la concertation recommandée de 2014 2.2.1 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 2.2.2 La relance des études suite au Grenelle de l'Environnement 2.3.3 Des discussions sur la maîtrise d'ouvrage du projet et la nouvelle est la nouvelle est la nouvelle saisine de la CNDP 13 2.2.4 La nouvelle saisine de la CNDP 14 2.2.5 La concertation recommandée de 2014 14 2.3.1 Le déroulement de la concertation 14 2.3.2 Les enseignements de la concertation 14 2.4.1 Rappel : les principes de poursuite du dialogue 16 2.4.2 L'évolution du projet post-concertation 16 2.4.3 Les autres évolutions de la bande DUP 17 2.4.4 Des mesures d'insertion pour répondre aux préoccupations exprimées 18 2.4.5 La poursuite du dialogue continu 18 2.5 Tableau synthétique de	1.11.4	Liements relevant du futur concessionnaire	O			
tel a nouvelle feuille de route ministérielle 2.1.1 Des premières réflexions, en 1990, à la décision ministérielle de 1994 : une rocade Est complétée par un barreau vers l'Eure 2.1.2 Du « débat d'intérêt régional » de 1995 à la saisine de la CNDP : un projet inscrit dans les documents de planification 2.1.3 Le débat public de 2005 et la décision ministérielle de mars 2006 2.14 L'évolution du projet post-concertation 16 2.15 Les études ayant conduit à la nouvelle saisine de la CNDP et la concertation recommandée de 2014 2.17 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 2.18 La nouvelle feuille de route ministérielle 2.2.4 La nouvelle saisine de la CNDP 2.2.5 La poursuite du dia CNDP 2.3 La concertation recommandée de 2014 2.4 L'évolution du projet post-concertation 2.4 L'évolution du projet post-concertation 2.4 L'optimisation des points d'échange entraînant une diminution de la consommation foncière agricole, boisée et bâtie 16 2.4.3 Les autres évolutions de la bande DUP 17 2.4.4 Des mesures d'insertion pour répondre aux préoccupations exprimées 2.4.5 La poursuite du dialogue continu 18 2.5 Tableau synthétique de	PA	ARTIE 2 Historique détaillé du	projet			9
de 2005 2.1.1 Des premières réflexions, en 1990, à la décision ministérielle de 1994 : une rocade Est complétée par un barreau vers l'Eure 2.1.2 Du « débat d'intérêt régional » de 1995 à la saisine de la CNDP 114 2.1.3 Le déroulement de la concertation recommandée de 2014 14 2.1.4 La nouvelle saisine de la CNDP 13 2.2.5 Le déroulement de la concertation 14 2.3.1 Le déroulement de la concertation 14 2.3.2 Les enseignements de la concertation 14 2.3.3 La concertation recommandée de 2014 14 2.3.4 Les enseignements de la concertation 14 2.3.5 Les enseignements de la concertation 15 2.4 L'évolution du projet post-concertation 16 2.4.1 Rappel : les principes de poursuite du dialogue 16 2.4.2 L'évolution de la consommation foncière agricole, boisée et bâtie 16 2.4.3 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 12 2.2.2 La relance des études suite au Grenelle de l'Environnement 12 2.3 La concertation recommandée de 2014 14 2.4 L'évolution du projet post-concertation 16 2.4 L'évolution du projet post-concertation 16 2.4.1 Rappel : les principes de poursuite du dialogue 16 2.4.2 L'evolution de la consommation foncière agricole, boisée et bâtie 16 2.4.3 Les autres évolutions de la bande DUP 17 2.4.4 Des mesures d'insertion pour répondre aux préoccupations exprimées 18 2.4.5 La poursuite du dialogue continu 18 2.5 Tableau synthétique de	2.1	Des premières études au débat public		2.2.3	~ · · · ·	
2.1.1 Des premières réflexions, en 1990, à la décision ministérielle de 1994 : une rocade Est complétée par un barreau vers l'Eure 10 2.1.2 Du « débat d'intérêt régional » de 1995 à la saisine de la CNDP : un projet inscrit dans les documents de planification 10 2.1.3 Le débat public de 2005 et la décision ministérielle de mars 2006 11 2.2.1 Les études ayant conduit à la nouvelle saisine de la CNDP et la concertation recommandée de 2014 12 2.2.1 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 12 2.2.2 La relance des études suite au Grenelle de l'Environnement 12 2.2.3 La concertation recommandée de 2014 14 2.3.1 Le déroulement de la concertation 14 2.3.2 Les enseignements de la concertation 15 2.4 L'évolution du projet post-concertation 16 2.4.1 Rappel : les principes de poursuite du dialogue 16 2.4.2 L'optimisation des points d'échange entraînant une diminution de la consommation foncière agricole, boisée et bâtie 16 2.4.3 Les eutres évolutions de la bande DUP 17 2.4.4 Des mesures d'insertion pour répondre aux préoccupations exprimées 18 2.4.5 La poursuite du dialogue continu 18			10			
ministérielle de 1994 : une rocade Est complétée par un barreau vers l'Eure 10 2.1.2 Du « débat d'intérêt régional » de 1995 à la saisine de la CNDP : un projet inscrit dans les documents de planification 10 2.1.3 Le débat public de 2005 et la décision ministérielle de mars 2006 11 2.2 Les études ayant conduit à la nouvelle saisine de la CNDP et la concertation recommandée de 2014 12 2.2.1 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 12 2.2.2 La relance des études suite au Grenelle de l'Environnement 12 2.3 La concertation recommandée de 2014 14 2.3.1 Le déroulement de la concertation 14 2.3.2 Les étoulements de la concertation 14 2.3.3 Le déroulement de la concertation 14 2.3.4 L'évolution du projet post-concertation 16 2.4.1 Rappel : les principes de poursuite du dialogue 16 2.4.2 L'optimisation des points d'échange entraînant une diminution de la consommation foncière agricole, boisée et bâtie 16 2.4.3 Les autres évolutions de la bande DUP 17 2.4.4 Des mesures d'insertion pour répondre aux préoccupations exprimées 18 2.4.5 La poursuite du dialogue continu 18	211			2.2.4	La nouvelle saisine de la CNDP	13
par un barreau vers l'Eure 2.1.2 Du « débat d'intérêt régional » de 1995 à la saisine de la CNDP : un projet inscrit dans les documents de planification 2.1.3 Le débat public de 2005 et la décision ministérielle de mars 2006 2.2 Les études ayant conduit à la nouvelle saisine de la CNDP et la concertation recommandée de 2014 2.2.1 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 10 2.3.1 Le déroulement de la concertation 14 2.3.2 Les enseignements de la concertation 15 2.4 L'évolution du projet post-concertation 16 2.4.1 Rappel : les principes de poursuite du dialogue 16 2.4.2 L'optimisation des points d'échange entraînant une diminution de la consommation foncière agricole, boisée et bâtie 16 2.4.3 Les autres évolutions de la bande DUP 17 2.4.4 Des mesures d'insertion pour répondre aux préoccupations exprimées 18 2.4.5 La poursuite du dialogue continu 18 2.5 Tableau synthétique de	2.1.1	·		2.2	La concertation recommandée de 2014	1/1
de la CNDP : un projet inscrit dans les documents de planification 10 2.1.3 Le débat public de 2005 et la décision ministérielle de mars 2006 11 2.2 Les études ayant conduit à la nouvelle saisine de la CNDP et la concertation recommandée de 2014 12 2.2.1 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 12 2.2.2 La relance des études suite au Grenelle de l'Environnement 12 2.3.2 Les enseignements de la concertation 14 2.3.2 Les enseignements de la concertation 14 2.3.2 Les enseignements de la concertation 15 2.4.1 Rappel : les principes de poursuite du dialogue 16 2.4.2 L'évolution du projet post-concertation 16 2.4.1 Rappel : les principes de poursuite du dialogue 16 2.4.2 L'optimisation des points d'échange entraînant une diminution de la consommation foncière agricole, boisée et bâtie 16 2.4.3 Les autres évolutions de la bande DUP 17 2.4.4 Des mesures d'insertion pour répondre aux préoccupations exprimées 18 2.4.5 La poursuite du dialogue continu 18		•	10	_,_		
de planification 10 2.1.3 Le débat public de 2005 et la décision ministérielle de mars 2006 11 2.2 Les études ayant conduit à la nouvelle saisine de la CNDP et la concertation recommandée de 2014 12 2.2.1 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 12 2.2.2 La relance des études suite au Grenelle de l'Environnement 12 2.4 L'évolution du projet post-concertation 16 2.4.1 Rappel : les principes de poursuite du dialogue 16 2.4.2 L'optimisation des points d'échange entraînant une diminution de la consommation foncière agricole, boisée et bâtie 16 2.4.3 Les autres évolutions de la bande DUP 17 2.4.4 Des mesures d'insertion pour répondre aux préoccupations exprimées 18 2.4.5 La poursuite du dialogue continu 18	2.1.2	<u> </u>				
2.1.3 Le débat public de 2005 et la décision ministérielle de mars 2006 11 2.2 Les études ayant conduit à la nouvelle saisine de la CNDP et la concertation recommandée de 2014 2.2.1 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 2.2.2 La relance des études suite au Grenelle de l'Environnement 2.4 L'évolution du projet post-concertation 2.4.1 Rappel : les principes de poursuite du dialogue 16 2.4.2 L'optimisation des points d'échange entraînant une diminution de la consommation foncière agricole, boisée et bâtie 16 2.4.3 Les autres évolutions de la bande DUP 17 2.4.4 Des mesures d'insertion pour répondre aux préoccupations exprimées 18 2.4.5 La poursuite du dialogue continu 18 2.5 Tableau synthétique de			10	2.3.2	Les enseignements de la concertation	14
2.2 Les études ayant conduit à la nouvelle saisine de la CNDP et la concertation recommandée de 2014 2.2.1 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 2.2.2 La relance des études suite au Grenelle de l'Environnement 2.3.4 Rappel : les principes de poursuite du dialogue 2.4.5 L'optimisation des points d'échange entraînant une diminution de la consommation foncière agricole, boisée et bâtie 2.4.3 Les autres évolutions de la bande DUP 2.4.4 Des mesures d'insertion pour répondre aux préoccupations exprimées 2.4.5 La poursuite du dialogue continu 2.5 Tableau synthétique de	2.1.3	•	10	2 4	L'évolution du projet post-concertation	16
 2.2 Les études ayant conduit à la nouvelle saisine de la CNDP et la concertation recommandée de 2014 2.2.1 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 2.2.2 La relance des études suite au Grenelle de l'Environnement 2.4.3 Les autres évolutions de la bande DUP 2.4.4 Des mesures d'insertion pour répondre aux préoccupations exprimées 2.4.5 La poursuite du dialogue continu 2.5 Tableau synthétique de 		·	11			
une diminution de la consommation foncière agricole, boisée et bâtie une diminution de la consommation foncière agricole, boisée et bâtie 16 recommandée de 2014 12 2.4.3 Les autres évolutions de la bande DUP 17 2.2.1 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 12 2.4.5 La poursuite du dialogue continu 18 2.2.2 La relance des études suite au Grenelle de l'Environnement 12 2.5 Tableau synthétique de						16
saisine de la CNDP et la concertation recommandée de 2014 12 2.2.1 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 12 2.2.2 La relance des études suite au Grenelle de l'Environnement 12 13 14 2.4.3 Les autres évolutions de la bande DUP 2.4.4 Des mesures d'insertion pour répondre aux préoccupations exprimées 18 2.4.5 La poursuite du dialogue continu 18 2.5 Tableau synthétique de	2.2			2.4.2	•	
2.2.1 Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009, pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 12 2.2.2 La relance des études suite au Grenelle de l'Environnement 12 2.4.4 Des mesures d'insertion pour répondre aux préoccupations exprimées 18 2.4.5 La poursuite du dialogue continu 18 2.5 Tableau synthétique de						16
pour le contournement de Rouen et pour le barreau vers l'Eure 12 2.2.2 La relance des études suite au Grenelle de l'Environnement 12 2.3.4.5 La poursuite du dialogue continu 18 2.4.5 Tableau synthétique de		recommandée de 2014	12			17
vers l'Eure 12 2.4.5 La poursuite du dialogue continu 18 2.2.2 La relance des études suite au Grenelle de l'Environnement 12 2.4.5 La poursuite du dialogue continu 18 2.5 Tableau synthétique de	2.2.1	Les études d'avant-projet sommaire de 2007 à 2009,		2.4.4		10
2.2.2 La relance des études suite au Grenelle de l'Environnement 12 2.5 Tableau synthétique de		·		245		
2.5 Tableau synthétique de	222			۷.٦.٥	La poursuite du dialogue continu	10
	2.2.2	La relance des études suite au Grénelle de l'Environnement	12	2.5	Tableau sunthétique de	
						19



PA	RTIE 3 Choix du projet soumis à l'e i	nquête par	mi les	différents partis envisagés	20
3.1	Comparaison des tracés représentatifs	21	3.2	Comparaison des variantes globales	36
3.1.1	Présentation des fuseaux élémentaires	21	3.2.1	Présentation des 3 familles de variantes globales	36
3.1.2	Description des fuseaux élémentaires et éléments	21	3.2.2	Fonctionnalité des variantes	39
	de conception sur les tracés représentatifs	22	3.2.3	Analyse globale des variantes de la famille B	40
3.1.3	Comparaison des tracés représentatifs et tracés représentatifs retenus	26	3.2.4	Analyse multicritère des 12 variantes de la famille B composées avec le fuseau élémentaire PSO	41
PA	RTIE 4 Principales caractéristiques	du projet	soum	is à l'enquête	44
4.1	Fonctionnalités	45	4.5	Conditions d'exploitation de la voie	49
4.2	Géométrie et terrassement	46	4.6	Echangeurs	50
4.2.1	Tracé en plan	46			
1.2.2	Profil en long	46	4.7	Principes de péage	50
1.2.3	Profil en travers type	46			
4.2.4 4.2.5	Terrassement Emprises	47 47	4.8	Rétablissements de communication	50
1.2.5	Emprises	17	4.8.1	Principes de rétablissement des communications	50
4.3	Principes généraux d'assainissement	48	4.8.2	Voies routières	50
1.3.1	L'assainissement de la plateforme	48	4.8.3	Autres voies	50
4.3.2	Les bassins d'assainissement	48			
4.3.3	Le rétablissement des écoulements du bassin		4.9	Synthèse des impacts et mesures	=4
	versant naturel	49		en faveur de l'environnement	51
l. <i>I</i> .	Ouvrages d'art	40	4.9.1	Tableaux de synthèse des impacts et mesures	51
4.4	Ouvrages d'art	49	4.9.2	Localisation des différents impacts et mesures associées	69
4.4.1	Les ouvrages d'art non courants	49			
4.4.2	6	dépenses			8
DΛ	DTIC C Classes went at déalasses an	t dec veie			0.6
ΓPA	RTIE 6 Classement et déclassemen	t des voies			86
РА	RTIE 7 Calendrier de l'opération				88

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1: REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU PROJET DE		FIGURE 14: TRACE REPRESENTATIF DU FUSEAU EBE [©IGN]	26	DES VARIANTES EN LIAISON SEULE [ARTELIA, 2012]	38
CONTOURNEMENT EST DE ROUEN-LIAISON A28-A13	4	FIGURE 15: TRACES REPRESENTATIFS DU FUSEAU BENE [IGN]	27	FIGURE 32: VARIANTES DE LA FAMILLE C [ARTELIA, 2013]	38
FIGURE 2: LOCALISATION DU PROJET DE CONTOURNEMENT		FIGURE 16 : VARIANTE 5 DE BENE ÉCARTÉE [©IGN]	27	FIGURE 33: VARIANTES REPONDANT A LA FONCTIONNALITE DU PROJET	39
EST DE ROUEN [ARTELIA, 2015]	5	FIGURE 17: TRACES REPRESENTATIFS DE BENM [IGN]	28	FIGURE 34: SOLUTIONS RETENUES A L'ISSUE DE L'EXCLUSION DES	
FIGURE 3: DIFFICULTES DE CIRCULATION DE L'AGGLOMERATION	7	FIGURE 18: TRACES REPRESENTATIFS DE BENO PSO [IGN]	29	VARIANTES AVEC NSA	40
ROUENNAISE A L'HEURE DE POINTE DU MATIN [CEREMA, 2015]	0	FIGURE 19: TRACES REPRESENTATIFS DE BENO-NSA [©IGN]	30	FIGURE 35 : CARTE DE PRINCIPE DU PROJET [ARTELIA, 2015]	45
FIGURE 4: INTERDICTION POIDS LOURDS	δ ON	FIGURE 20: TRACES REPRESENTATIFS DE BESL [IGN]	31	FIGURE 36: PROFIL EN TRAVERS TYPE DE LA SECTION COURANTE	46
FIGURE 5 : PERIMETRE D'ETUDE DE L'ARRETE DE PRISE EN CONSIDERATI DU PROJET DU 4 NOVEMBRE 1998	10	FIGURE 21: TRACES REPRESENTATIFS DE BESRN15 [IGN]	32	FIGURE 37 : PROFIL EN TRAVERS TYPE DANS LE CAS D'UNE VSVL	
	11	FIGURE 22: TRACE REPRESENTATIF DE SSV [IGN]	33	OU D'UNE 3ÈME VOIE	46
FIGURE 7: CARTE REPRESENTANT LE PERIMETRE D'ETUDE ET LES FUSEA		FIGURE 23: COMPLEXITE DU RACCORDEMENT DU TRACE		FIGURE 38: PROFIL EN TRAVERS AU NIVEAU D'UN OUVRAGE	47
ELEMENTAIRES DE L'AIRE D'ETUDE [ARTELIA]	12	REPRESENTATIF SSV AVEC L'A13	33	D'ART NON COURANT	47
FIGURE 8: VUE SUR LA TRANCHEE EN RIVE DROITE A HAUTEUR		FIGURE 24: TRACE REPRESENTATIF DE NSA [IGN]	33	FIGURE 39 : PROFIL EN TRAVERS TYPE SUR UNE BRETELLE A UNE VOIE	
DE LA COMMUNE DES AUTHIEUX-SUR-LE-PORT-SAINT-OUEN		FIGURE 25: TRACES REPRESENTATIFS DE PSO [IGN]	34	FIGURE 40 : PROFIL EN TRAVERS TYPE SUR UNE BRETELLE A DEUX VOIES	
[VEGETUDE, 2015]	18	FIGURE 26: PRESENTATION DES 3 FAMILLES DE VARIANTES GLOBALES	36		48
FIGURE 9: VUE SUR LE PASSAGE EN TRANCHE COUVERTE		FIGURE 27: FUSEAUX ELEMENTAIRES EMPRUNTES PAR LA FAMILLE		FIGURE 42 : DÉLIMITATION DES ZONES EPDUP	69
A HAUTEUR DU HAMEAU DU BOC [VEGETUDE, 2015]	18	DES VARIANTES AVEC SSV [ARTELIA, 2012]	36	FIGURE 43 : CLASSEMENT / DÉCLASSEMENT DE VOIRIES DE LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE	87
FIGURE 10: VUE SUR L'INSERTION EN FORET DE BORD [VEGETUDE, 2015]	18	FIGURE 28: VARIANTES DE LA FAMILLE A [ARTELIA, 2012]	36	FIGURE 44: PLANNING DE LA REALISATION DU PROJET DE	07
FIGURE 11 : DECOUPAGE EN FUSEAUX ELEMENTAIRES DU PERIMETRE	21	FIGURE 29 : FUSEAUX ELEMENTAIRES EMPRUNTES PAR LA FAMILLE		CONTOURNEMENT EST DE ROUEN (ETUDES + TRAVAUX)	89
	21	DES VARIANTES AVEC BARREAU VERS ROUEN [ARTELIA, 2012]	37		
	22	FIGURE 30: VARIANTES DE LA FAMILLE B [ARTELIA, 2013]	37		
FIGURE 13: TRACE REPRESENTATIF DU FUSEAU OBE [IGN]	26	FIGURE 31: FUSEAUX ELEMENTAIRES EMPRUNTES PAR LA FAMILLE			

LISTE DES TABLEAUX

TABLE ALLA . COMMUNES CONCERNICES DAD LA DANDE D'EDDLID	4	TARLEALLO, TARLEALL DE COMPARAJCON DEC TRACEC		TARLEAU 40 JUNDACTE RÉCIDIJEI C DU RROUET CUR I EC RICOLIEC	
TABLEAU 1: COMMUNES CONCERNEES PAR LA BANDE D'EPDUP	4	TABLEAU 9: TABLEAU DE COMPARAISON DES TRACES REPRESENTATIFS DE PSO [ARTELIA, 2012]	35	TABLEAU 18: IMPACTS RÉSIDUELS DU PROJET SUR LES RISQUES SUITE AUX MESURES D'ÉVITEMENT ET DE RÉDUCTION	57
TABLEAU 2 : DATES CLES DE L'HISTORIQUE DU PROJET	19				
TABLEAU 3: TABLEAU DE COMPARAISON DES TRACES		TABLEAU 10: SYNTHESE DU CHOIX DES TRACES REPRESENTATIFS	35	TABLEAU 19 : IMPACTS RÉSIDUELS DU PROJET SUR LE MILIEU NATURI	
REPRESENTATIFS DE BENE [ARTELIA, 2012]	27	TABLEAU 11: SYNTHÈSE DU TABLEAU DE COMPARAISON		SUITE AUX MESURES D'ÉVITEMENT ET DE RÉDUCTION	59
TABLEAU 4: TABLEAU DE COMPARAISON DES TRACES		DES VARIANTES GLOBALES [ARTELIA, 2012]	41	TABLEAU 20 : IMPACTS RÉSIDUELS DU PROJET SUR LE PAYSAGE	
REPRESENTATIFS DE BENM [ARTELIA, 2012]	28	TABLEAU 12: CARACTÉRISTIQUES GÉOMÉTRIQUES EN PLAN	46	SUITE AUX MESURES D'ÉVITEMENT ET DE RÉDUCTION	61
TABLEAU 5: TABLEAU DE COMPARAISON DES TRACES		TABLEAU 13: CARACTÉRISTIQUES GÉOMÉTRIQUES EN LONG	46	TABLEAU 21: IMPACTS RÉSIDUELS DU PROJET SUITE AUX MESURES	
REPRESENTATIFS DE BENO-PSO [ARTELIA, 2012]	29	TABLEAU 14: EXTRAIT DE L'ICTAAL POUR LES OANC	47	D'ÉVITEMENT ET DE RÉDUCTION	63
TABLEAU 6: TABLEAU DE COMPARAISON DES TRACES		TABLEAU 15: ESTIMATION DES CUBATURES	47	TABLEAU 22: IMPACTS RÉSIDUELS DU PROJET SUITE AUX MESURES	
REPRESENTATIFS DE BENO-NSA [ARTELIA, 2012]	30	TABLEAU 16: IMPACTS RÉSIDUELS DU PROJET SUR LE MILIEU		D'ÉVITEMENT ET DE RÉDUCTION EN PHASE TRAVAUX	65
TABLEAU 7: TABLEAU DE COMPARAISON DES TRACES		PHYSIQUE SUITE AUX MESURES D'ÉVITEMENT ET DE RÉDUCTION	51	TABLEAU 23: ESTIMATION DES TRAVAUX	85
REPRESENTATIFS DE BESL [ARTELIA, 2012]	31	TABLEAU 17: IMPACTS RÉSIDUELS DU PROJET SUR LE MILIEU HUMAIN	0.		
TABLEAU 8: TABLEAU DE COMPARAISON DES TRACES		SUITE AUX MESURES D'ÉVITEMENT ET DE RÉDUCTION	53		
REPRESENTATIFS DE BESRN15 [ARTELIA, 2012]	32	CONTENT ON THE CONTENT OF THE PER CONTENT OF THE CO			



CONTEXTE ET OBJET DE L'OPÉRATION



1.1 DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Le projet de Contournement Est de Rouen — Liaison A28-A13 consiste à créer une liaison autoroutière reliant l'A28 nord à hauteur d'Isneauville et l'A13 et l'A154 près d'Incarville, ainsi qu'à la RD18e près du carrefour communément appelé le « rond-point aux vaches ».

La longueur totale du projet est de 41,5 km décomposée en :

- > Une branche de 36 km reliant l'autoroute A28 au niveau d'Isneauville à l'autoroute A13 et l'autoroute A154 au niveau d'Incarville,
- > Une branche de 5,5 km reliant la première, au niveau de Gouy/Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen à la route départementale 18e à Saint-Etienne du Rouvray.

Le projet peut être représenté schématiquement de la manière suivante :

ROUEN A 28

FIGURE 1: REPRESENTATION
SCHEMATIQUE DU PROJET DE
CONTOURNEMENT EST DE ROUEN-

Le contournement Est de Rouen concerne les 27 communes suivantes :

Nom de la commune	Département
Alizay	EURE
Les Damps	EURE
Igoville	EURE
Incarville	EURE
Léry	EURE
Le Manoir	EURE
Le Vaudreuil	EURE
Val-de-Reuil	EURE
Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	SEINE-MARITIME
Bois-l'Evêque	SEINE-MARITIME
Boos	SEINE-MARITIME
Fontaine-sous-Préaux	SEINE-MARITIME
Gouy	SEINE-MARITIME
Isneauville	SEINE-MARITIME
Montmain	SEINE-MARITIME
La Neuville-Chant-d'Oisel	SEINE-MARITIME
Oissel	SEINE-MARITIME
Préaux	SEINE-MARITIME
Quévreville-la-Poterie	SEINE-MARITIME
Quincampoix	SEINE-MARITIME
Roncherolles-sur-le-Vivier	SEINE-MARITIME
Saint-Aubin-Celloville	SEINE-MARITIME
Saint-Aubin-Epinay	SEINE-MARITIME
Saint-Etienne-du-Rouvray	SEINE-MARITIME
Saint-Jacques-sur-Darnétal	SEINE-MARITIME
Tourville-la-Rivière	SEINE-MARITIME
Ymare	SEINE-MARITIME

TABLEAU 1 : COMMUNES CONCERNEES PAR LA BANDE D'EPDUP

LIAISON A28-A13



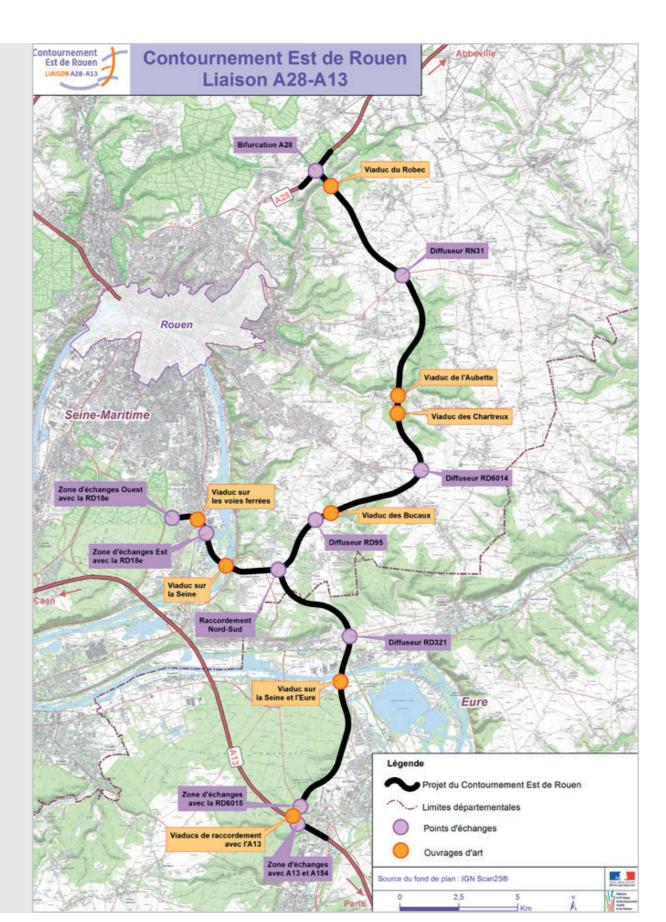


FIGURE 2: LOCALISATION DU

PROJET DE CONTOURNEMENT

EST DE ROUEN [ARTELIA, 2015]

1.1.1 Points d'échange

Afin de garantir une bonne desserte des territoires traversés et détourner le trafic des routes aujourd'hui embouteillées, le projet prévoit six échangeurs avec les principaux axes rencontrés, en plus des raccordements avec l'A28, l'A13, l'A154 et la RD18e:

- > la RN31, au nord-est de Saint-Jacques-sur-Darnétal,
- > la RD6014 à la hauteur de Boos,
- > la RD95 à la hauteur de Saint-Aubin Celloville, permettant une connexion avec la RD6015,
- > la RD321 à la hauteur du Manoir,
- > la RD6015, à la hauteur du Vaudreuil,
- > Et un point d'échange au cœur de la zone Seine Sud.

1.1.2 Ouvrages d'art

Traversant un relief accidenté et franchissant plusieurs cours d'eau, le projet comporte sept principaux ouvrages d'art:

- > Le viaduc du Robec, permettant de franchir la vallée du Robec sur les communes de Quincampoix, Fontaine-sous-Préaux et Préaux,
- Le viaduc de l'Aubette, permettant de franchir la vallée de l'Aubette sur la commune de Saint-Aubin Epinay,
- Le viaduc des Chartreux, situé sur la commune de Saint-Aubin Epinay,
- > Le viaduc des Bucaux, situé sur les communes de Boos et Quévreville-la-Poterie,
- > Le viaduc sur la Seine, permettant de franchir la Seine sur les communes des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, Tourville-la-Rivière et Oissel,
- Le viaduc des Voies ferrées, permettant de franchir notamment les voies ferrées sur les communes de Saint-Etienne-du-Rouvray et Oissel,
- > Le viaduc sur la Seine et l'Eure, permettant de franchir les vallées de la Seine et de l'Eure sur les communes d'Alizay, du Manoir, des Damps et de Léry,
- > Les viaducs de raccordement du projet avec l'A13.



1.1.3 Un projet mis en concession et aux caractéristiques autoroutières

Le projet, estimé à 886 millions d'euros (valeur 2015), est prévu d'être réalisé dans le cadre d'une mise en concession autoroutière, lancée une fois le projet déclaré d'utilité publique.

L'infrastructure projetée comportera des caractéristiques et un statut autoroutiers : séparateur central, voies d'accélération et de décélération aux points d'échanges, bande d'arrêt d'urgence, bornes d'appel d'urgence, panneaux d'affichage lumineux, fréquence radio pour l'information des usagers, etc.

L'infrastructure comportera 2 voies pour chaque sens de circulation en section courante. Les bretelles d'échanges comporteront généralement une voie. Les sections comportant de fortes pentes pourraient se voir adjoindre une troisième voie réservée aux véhicules lents.

Le projet prévoit une vitesse autorisée de 130 km/h sur la section courante.

Le projet prévoit un système de péages fermés, nécessitant la mise en place de barrières de péage au niveau de chaque échangeur et de chaque raccordement.

Une aire de service (ou aire de repos) et un centre d'exploitation pourraient être envisagés et intégrés au

niveau d'un diffuseur.

1.1.4 Eléments relevant du futur concessionnaire

Au sein de la bande de passage présentée dans ce dossier d'enquête publique, le concessionnaire retenu à l'issue d'un appel d'offres de mise en concession aura à sa charge de définir:

- > le tracé définitif,
- l'emplacement précis des barrières de péage et des ouvrages de service,
- > l'architecture des ouvrages d'art.

Le concessionnaire aura également à sa charge de conduire les études nécessaires à l'obtention des autorisations administratives préalables aux travaux, de mener les procédures afférentes et, ainsi, de définir et de mettre en œuvre les mesures compensatoires pour les impacts résiduels de l'infrastructure.

Ces choix devront être conduits en conformité avec les prescriptions mentionnées par le maître d'ouvrage dans le présent dossier d'enquête publique et dans les prescriptions additionnelles intégrées au cahier des charges de mise en concession.

1.2 ENJEUX ET OBJECTIFS DU PROJET

1.2.1 Le constat d'une congestion trouvant son origine dans l'organisation du réseau routier

L'agglomération rouennaise souffre de la particularité de voir converger vers son centre un ensemble de routes et d'autoroutes fortement fréquentées.

Sur ces axes se cumulent des trafics journaliers « domicile-travail », des trafics d'échanges vers ou à partir des zones d'activité de la vallée de Seine et des trafics de transit entre le nord et le sud de l'agglomération, contraints de la traverser en son centre.

L'agglomération rouennaise connaît donc un engorgement que l'ouverture du sixième pont n'a pas suffi à résorber.

A son ouverture en 2008, le Pont Flaubert accueillait près de 39 000 véhicules/jour. Son ouverture a principalement bénéficié au Pont Guillaume (baisse de 30% du trafic), au Pont Boieldieu (baisse de 15% du trafic) et au Pont Corneille (baisse de 10% du trafic).

Le trafic des axes secondaires de l'ouest rouennais a aussi bénéficié de cet itinéraire permettant une liaison directe entre l'A150 et Sud III. En revanche, l'est du cœur d'agglomération n'a pas bénéficié de cette évolution : le trafic de l'A28 nord connaît une hausse de 15% depuis le comptage de 2004 et celui de la RD18e a augmenté de 15% entre 2004 et 2010.

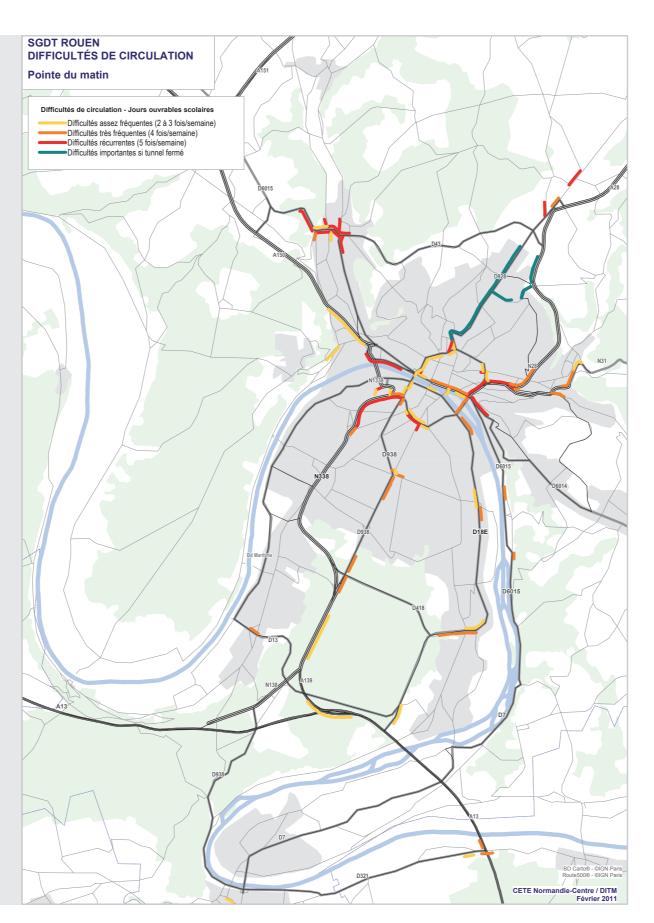
Dans le cœur de ville, le Pont Mathilde a connu, malgré l'ouverture du Pont Flaubert, une croissance de 3% de son trafic depuis 2004. Jusqu'à l'accident entraînant sa fermeture temporaire de fin 2012 à mi-2014, plus de 80 000 véhicules y passaient chaque jour, dont près de 7000 camions.

Continuité de l'A28 nord, la RN28 connaît des embouteillages réguliers. Sur l'année 2011, son trafic moyen s'élevait à 46 000 véhicules/jour dont 14% de poids-lourds. Aux heures de pointe du matin, des bouchons se forment à l'aval du tunnel de la Grand-Mare, jusqu'au Pont Mathilde, et sont susceptibles de remonter au cœur du tunnel. Pour des raisons de sécurité, le tunnel doit alors être fermé. Depuis 2007, le tunnel est ainsi fermé environ 50 fois par an, occasionnant des gênes importantes pour les automobilistes mais également pour les communes de Darnétal, Bihorel et Bois-Guillaume dont les routes doivent supporter le report de trafic.





FIGURE 3 : DIFFICULTES
DE CIRCULATION DE
L'AGGLOMERATION ROUENNAISE
A L'HEURE DE POINTE DU MATIN
[CEREMA, 2015]



1.2.2 Les objectifs alloués au projet

Les objectifs du projet sont définis dans la décision ministérielle du 2 mars 2006 faisant suite au débat public de 2005.

Ainsi, la décision précise que l'infrastructure devra :

- « accueillir une part significative des déplacements internes à la communauté d'agglomération rouennaise [devenue Métropole Rouen Normandie], notamment entre les plateaux situés au nord et à l'est de Rouen et les autres secteurs de l'agglomération,
- > délester le centre-ville de Rouen d'une partie du trafic qui le traverse afin de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et permettre le développement des transports collectifs et des modes doux ».

Et, spécifiquement pour le barreau vers l'Eure :

- « favoriser les échanges entre l'agglomération rouennaise, le secteur de Louviers-Val-de-Reuil et la vallée de l'Andelle.
- > relier directement le contournement routier de Rouen à l'autoroute A13,
- permettre au trafic de transit venant de l'A28 de rejoindre l'A13 à l'Est de Rouen. »

Ces objectifs, formulés dès 2006, peuvent se traduire en termes de fonctionnalités pour le projet de la manière suivante :

- > Détourner le trafic de transit des routes pénétrant vers le cœur de l'agglomération,
- > Orienter les trafics d'échange liés aux zones logistiques et portuaires vers des axes routiers sécurisés,
- Capter une partie des trajets domicile-travail entre le centre de l'agglomération rouennaise et les « Plateaux est »,
- > Améliorer les liaisons entre l'agglomération rouennaise et l'Eure,
- > Désenclaver la vallée de l'Andelle.

Ces objectifs sont détaillés ci-après.



Détourner le trafic de transit des routes pénétrant vers le cœur d'agglomération

Le trafic de transit est constitué des trafics, notamment poids-lourds, dont l'origine et la destination sont extérieures au secteur d'étude.

En créant une liaison attractive entre l'A28 nord et l'A13, le projet entend détourner cette part du trafic du réseau local et la maintenir sur une infrastructure performante.

La réussite de cet objectif passe aussi par une action concertée des collectivités en charge de la voirie et des déplacements. Danslaperspective de la réalisation du projet, les gestionnaires des voiries départementales (Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure), métropolitaine (Métropole Rouen Normandie) et communales sont susceptibles d'arrêter des principes restreignant la circulation des poids-lourds.

A l'horizon de réalisation du projet, deux périmètres d'interdiction poids-lourds sont envisagés, incluant les principales routes départementales de l'Est de l'agglomération, ainsi que les quais hauts rive droite (voir précisions ci-dessous).

zones logistiques et portuaires vers des axes routiers sécurisés La dynamique économique haut-normande est fortement liée à l'activité des deux grands ports maritimes du Havre et de Rouen. Ces grands ports, et singulière-

Orienter les trafics d'échange liés aux

La dynamique economique haut-normande est fortement liée à l'activité des deux grands ports maritimes du Havre et de Rouen. Ces grands ports, et singulièrement celui de Rouen orienté notamment autour des activités céréalières, génèrent un trafic poids-lourds important, notamment sur la RN28, la RD18e, la RN31 et la RD6014.

En l'absence d'itinéraire alternatif, ces trafics traversent le cœur de Rouen, principalement en empruntant le pont Mathilde.

Ces trafics poids-lourds peuvent parfois concerner du transport de matières dangereuses.

La réalisation du Contournement Est de Rouen / Liaison A28-A13, accompagnée des mesures de restriction de la circulation des poids-lourds en cœur d'agglomération, vise à réorienter ces trafics d'échange vers des axes routiers adaptés (autoroutes, rocade) dont les caractéristiques à 2x2 voies et séparateur central sont aujourd'hui les plus sûres pour ce type de transport. Le trafic d'échanges poids-lourds pourra aussi être concerné par les zones d'interdiction poids-lourds mises en place à l'horizon du projet.

Capter une partie des trajets domicile-travail entre le centre de l'agglomération rouennaise et les « Plateaux Est »

L'urbanisation des plateaux Est explique en grande partie l'importance des trafics et les encombrements constatés sur la RN31 et la RD6014.

Il s'agit pour l'essentiel de trajets « domicile-travail » vers les zones d'emploi du cœur de l'agglomération rouennaise.

Pour ces populations, la congestion routière actuelle génère d'importantes pertes de temps et constitue une source de stress quotidien.

Le projet doit amener à répartir les trafics entre les axes routiers actuels et la future infrastructure, principalement aux heures de pointe du matin et du soir.

Le Contournement Est de Rouen — Liaison A28-A13 créera notamment pour les habitants de ces communes une liaison directe vers les zones d'emploi de Louviers-Val-de-Reuil, aujourd'hui difficiles d'accès depuis les plateaux Est.

Améliorer les liaisons entre l'agglomération rouennaise et l'Eure

Les trajets routiers entre Rouen et Louviers-Val-de-Reuil s'effectuent pour une part significative par la RD6015 qui connaît une importante congestion à hauteur de Pont-de-l'Arche.

Le projet cherche donc à ce que les zones d'activités économiques de Louviers-Val-de-Reuil confortent leur attractivité et que les habitants de ces communes puissent être davantage reliés avec l'agglomération rouennaise.

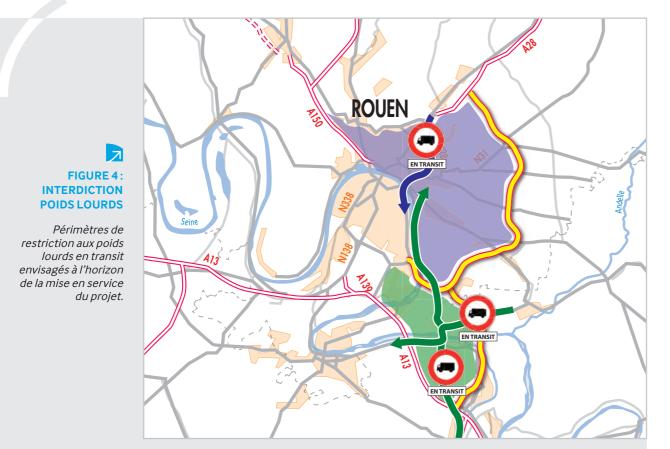
En dehors du point d'échange avec l'A13 et l'A154, le projet vise donc une desserte performante et rapide de Louviers-Val-de-Reuil dont l'accès pourra se faire via le demi-diffuseur avec la RD6015 à l'ouest de la ZAC des Portes.

Désenclaver la vallée de l'Andelle

Territoire industriel, la vallée de l'Andelle bénéficie insuffisamment du dynamisme économique régional, de par son relatif isolement vis-à-vis des grands axes de circulation.

Les deux dernières décennies ont été marquées par un nombre important de fermetures d'usines, conduisant l'État à se mobiliser spécifiquement pour ce territoire.

A l'issue du débat public de 2005 (voir ci-après), le renforcement de l'accessibilité de la vallée de l'Andelle a été inscrit dans la décision ministérielle comme un des objectifs majeurs auquel devait répondre le projet. Depuis lors, les nouvelles perspectives que connaissent les entreprises et les industries d'Alizay confortent la pertinence du projet et la nécessité d'un point d'échange avec la RD321.



- > Un poids lourd provenant de Louviers et souhaitant rejoindre la rive droite de Rouen ne pourra emprunter la RD6015 entre Val de Reuil et Gouy (périmètre vert sur la carte) et sera conduit à utiliser le réseau autoroutier (A13 ou nouvelle liaison autoroutière).
- > Un poids lourd provenant de Romilly-sur-Andelle et souhaitant rejoindre l'échangeur de Criquebeuf via Pontde-l'Arche ne pourra plus emprunter la RD321 au-delà de l'échangeur d'Alizay (périmètre vert sur la carte) : il devra emprunter la nouvelle liaison autoroutière par le sud de puis l'A13.
- > Un poids lourd provenant de l'A28 nord et souhaitant rejoindre la rive gauche de Rouen ne pourra plus emprunter la RN28 et le tunnel de la Grand-Mare (périmètre violet sur la carte) : il devra emprunter la nouvelle liaison autoroutière par l'est ou rejoindre par l'ouest via le pont Flaubert.